

Les greffons artériels

BANQUES DE TISSUS DE L'EFS

Les greffons disponibles

Les banques de tissus de l'EFS mettent à votre disposition les greffons artériels sous forme de segments :

- Crosses aortiques ;
- Aortes thoraciques ;
- Bifurcations aorto-iliaques ;
- Axes.

Pour permettre au chirurgien de choisir le greffon artériel le plus adapté aux besoins du patient, la banque de tissus met à disposition un état de stocks contenant les caractéristiques des artères disponibles : longueur, diamètres distal et proximal.

Les indications thérapeutiques

L'allogreffe artérielle cryoconservée est indiquée dans le cadre de :

- Lésion vasculaire septique ;
- Pontage en milieu infecté, reprise de pontage après infection ;
- Fistule prothéto-digestive ;
- Restauration du réseau vasculaire et chirurgie digestive associée ;
- Toute indication de chirurgie vasculaire engageant le pronostic vital du patient et/ou fonctionnel d'une partie du corps.

La distribution

La distribution d'une allogreffe artérielle s'effectue sur prescription médicale nominative dans le cadre d'une chirurgie :

- Programmée ;
- En situation d'urgence (contacter la banque régionale pour connaître les délais minimum de livraison, variables selon les distances).

La banque de tissus organise l'acheminement du greffon au bloc opératoire, accompagné des documents nécessaires à la traçabilité et des consignes d'utilisation. Elle reste disponible auprès de l'équipe chirurgicale pour toute information.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Le prélèvement

Les allogreffes artérielles sont prélevées chez des sujets en état de mort encéphalique dans le cadre d'un prélèvement multi-organes (PMO) ou en post-mortem (PPM).

Les prélèvements s'effectuent après consultation du registre national des refus (RNR) et des proches du défunt pour s'assurer qu'il n'avait pas manifesté d'opposition au don, ou qu'il avait confirmé son accord pour le don d'organes et/ou de tissus de son vivant.

Ces prélèvements sont réalisés selon des règles rigoureuses permettant une haute sécurité sanitaire :

- Sélection médicale des donneurs selon les critères définis par l'agence de la biomédecine ;
- Conformité des examens de dépistage des marqueurs VIH, VHB, VHC, HTLV, syphilis, selon les exigences réglementaires ;
- Décontamination des prélèvements par une solution d'antibiotiques.

Le chirurgien préleveur sélectionne les artères selon leur aspect anatomique : absence de calcification, absence d'athérome...

La cryoconservation

À réception du greffon, la banque de tissus vérifie l'intégrité du container, puis contrôle et enregistre toutes les données de traçabilité.

Selon des règles d'asepsie rigoureuses, les segments artériels sont :

- Rincés ;
- Conditionnés dans une poche stérile avec une solution de cryoconservation.

Des contrôles microbiologiques sont effectués permettant la validation des greffons.

Les artères sont congelées puis conservées à -80°C ou en vapeur d'azote à -150°C , selon les banques de tissus. Livraison en carboglace, ou en vapeur d'azote, ou décongelées.

Délai avant péremption :

- 10 ans à -150°C
- 2 ans à -80°C .

Pour toute information complémentaire contactez votre responsable régional des partenariats et du développement.



20, avenue du Stade de France
93128 La Plaine Saint-Denis cedex
Tél : +33(0)1 55 93 95 00
Fax : +33(0)1 55 93 95 03

efs.sante.fr

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

